



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PLAN DE SAUVEGARDE « PHASE 2 »

L'Assemblée Générale s'est tenue le : **16 NOVEMBRE 2016**

Nous avons appelé à une forte mobilisation en raison de la nécessité de réhabiliter nos immeubles, et de pouvoir bénéficier pour cela de 8.000.000 € de subventions, sur un coût total de travaux de : 10.500.000 €.

Nous avons été entendus et nous tenons à remercier vivement toutes celles et tous ceux qui y ont participé, en étant présents ou représentés.

Cela a permis que l'Assemblée se tienne, avec une représentation de :

407 copropriétaires sur 534, soit **77,65 %**
pour un total de : **38.825 tantièmes** sur **50.000**

Ci-dessous, les résultats des votes relatifs à ces travaux :

Résolutions	POUR		CONTRE	
	Copro.	Tantièmes	Copro.	Tantièmes
9 à 43*	398	38.047	5	450
44 à 51**	381	36.527	5	416

* 3 copros n'ont pas pris part aux votes

** 6 copros n'ont pas pris part aux votes

Vous en recevrez le Procès-verbal d'ici la fin du mois de novembre 2016.

Il sera également mis en ligne dès que possible sur le site de la copropriété :

www.clos-des-sansonnets.com

Les personnes qui ont voté NON à au moins une résolution recevront le procès-verbal par courrier Recommandé A.R. comme la loi le prévoit.

Nous vous rappelons que notre partenaire **URBANIS** se tient à votre disposition pour toutes les questions relatives à ces travaux et à leur financement.

Pour cela, vous pouvez le rencontrer :

- **sans rendez-vous** lors des permanences dans notre local au rez-de-chaussée de la tour A1 – 1, allée Carpeaux, **TOUS LES MARDIS DE 15 h 30 à 18 h 30**
- **avec rendez-vous**, en le contactant par téléphone au **01 48 22 49 12**
- **par e-mail** : closdessansonnets@urbanis.fr

Danielle CIORNEI
Présidente du Conseil Syndical